

# **L'étude de l'esprit humain dans l'œuvre de Comte : une systématisation *a posteriori* de la philosophie**

Laurent Clauzade

## **Introduction**

S'interroger sur la véritable portée philosophique du *Cours de philosophie positive* d'Auguste Comte, c'est essayer non seulement de déterminer les éléments de nouveauté apportés par cet ouvrage, mais surtout d'identifier quels sont les concepts, ou les structures appelées à être repris dans d'autres entreprises philosophiques. Or il nous semble que de ce point de vue, la manière dont Comte a pensé que devait s'organiser la philosophie de la connaissance au sens le plus général, ainsi que le rapport de la philosophie aux sciences, est incontestablement un élément de nouveauté appelé à être une des caractéristiques des positivismes.

Ce que nous allons étudier dans cette intervention c'est donc tout d'abord l'architecture première de la philosophie positive. Cette architecture est première chronologiquement : c'est très tôt, dès 1819, que Comte conçoit celle-ci. La lettre à Valat du 24 septembre 1819, en effet, nous en donne l'épure. Elle est aussi première au sens où elle est impliquée dans la définition même de la philosophie positive qui ouvre, dans la première leçon, le *Cours de philosophie positive*.

Nous étudierons ensuite le devenir de cette architecture première dans le *Cours* : car c'est en effet dès les premières leçons sur la sociologie, à partir de la 49<sup>e</sup> leçon plus exactement, qu'interviennent des changements radicaux, porteurs de toute les modifications ultérieures.

### **I. La lettre à Valat du 24 sept. 1819**

La lettre à Valat du 24 sept. 1819 est certainement l'une des plus importantes de la correspondance de jeunesse<sup>1</sup>. C'est à la même période qu'il annonce d'ailleurs à son ami, le 28 sept 1819, que ses travaux seront de deux ordres : « scientifiques et politiques ». La lettre du 24 sept. traite du premier pan, en fonction duquel

---

<sup>1</sup> Lettre à Pierre Valat du 24 sept. 1819, CG I, p. 51-62.

sera organisé le *Cours*, dont l'objet général est de produire un cours de « philosophie positive ». Ce qu'apporte cette lettre, c'est une première esquisse de ce que peut être une « philosophie positive ». Son intérêt est de condenser cette présentation en quelques paragraphes, ce qui permet d'en apercevoir d'autant mieux les lignes de force.

Cette lettre nous présente deux thèses complémentaires. La première consiste dans le refus du fondationnalisme ; La seconde pose que la philosophie ne peut aborder la sphère de la connaissance (« l'étude de l'esprit humain ») que de manière *a posteriori*, dessinant ainsi une structure convergente *a posteriori*.

#### ***A. La première thèse : le refus du fondationnalisme.***

Cette thèse est celle qui pose le moins de problèmes conceptuels et celle aussi qui perdurera tout au long de la carrière de Comte. Dans la lettre, elle est formulée à l'occasion d'une critique de l'observation intérieure : « L'esprit de l'homme considéré en lui-même ne peut pas être un sujet d'observation ». Nous laisserons cette critique de côté pour souligner qu'elle débouche directement, en matière de philosophie de la connaissance, sur le refus de tout système *a priori* :

« Il résulte de là que les prétendues observations faites sur l'esprit humain considéré en lui-même et *a priori* sont de pures illusions ; et qu'ainsi tout ce qu'on appelle *logique, métaphysique, idéologie*, est une chimère et une rêverie, quand ce n'est point une absurdité. Les bons esprits sont depuis longtemps assez bien d'accord sur ce point ; mais je ne sache qu'on se soit ainsi rendu compte de ce résultat.

Ce n'est donc point *a priori*, dans sa nature, que l'on peut étudier l'esprit humain et prescrire des règles à ses opérations ; c'est uniquement *a posteriori*, c'est-à-dire d'après ses résultats, par des observations sur ses faits, qui sont les sciences. »<sup>2</sup>

Cette critique s'adresse à toutes les systèmes philosophiques antérieurs : c'est plus ou moins ce que décrit la trilogie « *logique, métaphysique, idéologie* ». C'est d'abord une critique de la tradition de la métaphysique cartésienne, critique d'autant plus pertinente que la compréhension du *cogito*, sous l'impulsion cousinienne, était fortement psychologisé. Mais c'est aussi une critique de l'Idéologie rationnelle de Tracy, laquelle fait fond sur l'observation des opérations de notre esprit ;

L'esprit de cette critique est clair : la philosophie ne peut prétendre à produire une connaissance ou un type d'observation apte à fonder l'édifice de la connaissance : la philosophie ne peut procéder qu'*a posteriori*.

#### ***B. seconde thèse : Une philosophie de la connaissance doit procéder a posteriori***

La seconde thèse de le Lettre à Valat s'attache à montrer que l'attitude fondamentale de la philosophie ne

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 59

consiste pas à prescrire *a priori* des règles, mais plutôt à observer les faits de l'esprit humain que sont les sciences, pour ensuite, éventuellement proposer ou prescrire des règles tirées de cette observation :

« C'est uniquement par des observations bien faites sur la manière générale de procéder dans chaque science, sur les différentes marches que l'on y suit pour procéder aux découvertes, sur les méthodes, en un mot, que l'on peut s'élever à des règles sûres et utiles sur la manière de diriger son esprit. »<sup>3</sup>

Comte va définir ainsi deux degrés dans l'élaboration philosophique : Il y a d'abord des philosophies particulières. Celles-ci sont consacrées à une science positive précise, et s'attachent à observer ses règles, ses méthodes et ses artifices. Il y a ensuite, au degré supérieur, une « philosophie générale de toutes les sciences », que Comte caractérise comme « la seule logique raisonnable » : sa tâche est de rassembler les résultats obtenus par les philosophies particulières, et de les diffuser au sein du système des sciences.

Cette conception, fait en quelque sorte d'une pierre deux coups : Cette organisation philosophique *a posteriori*, en même temps qu'elle fournit la connaissance de l'esprit humain, permet d'organiser le savoir scientifique en prévenant, par cette philosophie générale, sa dispersion :

« Il faut donc qu'il y ait pour chaque science en particulier une classe de savants uniquement occupés d'en observer les méthodes, de les comparer, de les généraliser, de les perfectionner, et, en sus de tout cela, une classe de philosophes généraux occupés uniquement de même à observer ces différentes philosophies, à les comparer, à les généraliser et à les perfectionner par leurs rapports mutuels. C'est là ce qui ferait marcher les sciences bien plus rapidement, et ce qui, en même temps, les rendrait bien plus utiles à la masse dans leurs applications aux besoins de l'homme. »<sup>4</sup>

La véritable nouveauté de la lettre à Valat consiste à opter pour une forme systématique *a posteriori*, au sein de laquelle l'activité philosophique consiste seulement à coordonner les différents savoirs positifs, à homogénéiser leurs résultats et à généraliser ou à « transporter » leurs méthodes. Or c'est là certainement un des intérêts principaux de la philosophie comtienne : proposer un nouveau type de systématisation philosophique qui rompe de façon radicale avec ce qu'il faut bien appeler une approche métaphysique de type fondationnaliste. La philosophie positive comme « activité » a d'abord un rôle architectonique *a posteriori*, et présente une sorte d'arborescence inversée où des philosophies relatives à des sciences particulières convergent vers une philosophie générale capable d'accéder à un point de vue d'ensemble sur le système des sciences.

Cette forme de système est appelée, me semble-t-il, à être reprise par les épistémologies du XXe siècle. La démarche *a posteriori*, dans sa dimension anti-fondationnaliste, est un des traits indéniables de l'épistémologie

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 59-60.

historique et de son hostilité à l'égard de toute théorie de la connaissance. De la même manière, avec des objectifs différents – la « clarification » de la pensée par l'analyse logique – le positivisme logique assignera à la philosophie un rôle architectonique *a posteriori*.

Sans tomber dans l'anachronisme, il nous semble donc que les deux thèses que nous avons distinguées constitue la véritable leçon de la lettre à Valat. Il faut cependant reconnaître qu'il y a dans ce texte non seulement des éléments manquants, mais aussi des éléments d'ambiguïté.

L'élément manquant, c'est l'évocation des résultats, au sens que le *Cours* donne à ce terme, à savoir un contenu doctrinal. La lettre en reste à la question des méthodes, dans la perspective d'instituer un connaissance des procédés de l'esprit humain. Mais la mention de l'évocation des principaux résultats doctrinaux dans la première leçon du *Cours* comme une des tâches de la philosophie positive, n'est pas de nature à modifier radicalement l'architectonique décrite dans la lettre.

L'élément d'ambiguïté est beaucoup plus consistant, car il contient « en germe », pour reprendre une expression comtienne, l'un des principes d'évolution du système. Le scénario que nous avons décrit suppose deux niveaux différents : un niveau théorique, qui est celui des sciences, et un niveau métathéorique, qui est celui de la philosophie, celle-ci travaillant *a posteriori* sur les divers sciences et leur organisation en système.

Or le vocabulaire est relativement fluctuant, et l'on trouve des formules qui semblent démentir l'analyse précédente. C'est ainsi que Comte affirme à son ami :

« Tu vois par là que les philosophies et la philosophie générale seraient des sciences tout aussi sûres que les autres, perfectibles comme les autres, qui avanceraient en proportion des autres et qui les feraient avancer à leur tour. »<sup>5</sup>

De la même manière, pour les sciences particulières, c'est « une classe de savants »<sup>6</sup> qui doit comparer et perfectionner les méthodes.

Il est incontestable que ce genre de formule va plutôt contre le sens principal du texte, qui attribue les fonctions architectoniques à une discipline, caractérisée comme philosophique, qui n'est pas au même niveau que les sciences particulières. Il n'en reste pas moins que ces expressions, c'est du moins notre interprétation, ne sont pas de simples maladresses de vocabulaire, ou ne témoignent pas seulement d'un usage neutre du terme de « science » ou de « savant », mais sont bien le témoin d'une réelle hésitation théorique.

## II. La première leçon du *Cours de philosophie positive*

L'ambiguïté que nous venons de décrire introduit directement à l'étude de la manière dont le projet anti-

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 59

<sup>6</sup> *Ibid.*

fondationnaliste et la structure *a posteriori* décrits dans la lettre à Valat vont évoluer au cours du développement de l'œuvre. L'idée de « philosophie positive » évolue en effet de façon incontestable dans le *Cours*.

Avant de mener cette analyse, il convient de distinguer deux sens ou deux contextes dans lequel le terme « philosophie positive » est employé. Le premier sens est donné par l'Avertissement du *Cours* :

« j'emploie le mot *philosophie* dans l'acception que lui donnaient les anciens, et particulièrement Aristote, comme désignant le système général des conceptions humaines; et, en ajoutant le mot *positive*, j'annonce que je considère cette manière spéciale de philosopher qui consiste à envisager les théories, dans quelque ordre d'idées que ce soit, comme ayant pour objet la coordination des faits observés, ce qui constitue le troisième et dernier état de la philosophie générale, primitivement théologique et ensuite métaphysique, ainsi que je l'explique dès la première leçon. »

Cette acception en quelque sorte « statique » de la philosophie positive la définit comme le système des sciences positives. Il est utile de la différencier de l'acception qui fait l'objet de cette intervention, et qui caractérise la philosophie positive non comme un système donné, mais comme une activité de systématisation aboutissant effectivement à la construction de ce système donné. Il est évident qu'il y a une certaine circulation entre les deux acceptions, il est néanmoins important de pouvoir les distinguer. La lettre à Valat, en particulier, n'envisage la philosophie que comme cette activité *a posteriori* de systématisation. Or, de ce dernier point de vue, la première leçon du *Cours* est incontestablement conforme aux thèses de la lettre à Valat.

Cela est particulièrement patent si l'on s'attache à ce que Comte nomme les avantages généraux du *Cours*, énumérés à la fin de la leçon. Dans la première des quatre « propriétés fondamentales », l'étude de la philosophie positive, à côté de l'examen de conditions cérébrales, est présentée comme « le seul vrai moyen rationnel de mettre en évidence les lois logiques de l'esprit humain »<sup>7</sup> :

« tout se réduit à étudier la marche effective de l'esprit humain en exercice, par l'examen des procédés réellement employés pour obtenir les diverses connaissances exactes qu'il a déjà acquises, ce qui constitue essentiellement l'objet général de la philosophie positive, ainsi que je l'ai définie dans ce discours. En un mot, regardant toutes les théories scientifiques comme autant de grands faits logiques, c'est uniquement par l'observation approfondie de ces faits qu'on peut s'élever à la connaissance des lois logiques. »<sup>8</sup>

Conformément à la lettre, la philosophie positive est définie comme l'étude « des procédés réellement employés » pour obtenir les connaissances exactes, les théories scientifiques étant vues comme « de grands

---

<sup>7</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 32 (Hermann, 1975, p. 32).

<sup>8</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 33 (Hermann, 1975, p. 33).

faits logiques ».

Si l'on se tourne maintenant vers la troisième propriété, on retrouve l'idée que la philosophie positive doit « contribuer aux progrès particuliers des diverses sciences positives » grâce à son rôle architectonique. Après avoir cité plusieurs exemples de problèmes scientifiques qui ne peuvent « être résolus que par l'intime combinaison de plusieurs sciences cultivées aujourd'hui d'une manière tout-à-fait indépendantes »<sup>9</sup>, Comte souligne

« l'importance de la fonction que doit remplir dans le perfectionnement de chaque science naturelle en particulier la philosophie positive, immédiatement destinée à organiser d'une manière permanente de telles combinaisons, qui ne pourraient se former convenablement sans elle. »<sup>10</sup>

Les effets architectoniques décrits dans ces pages sont bien les mêmes que ceux envisagés par la lettre à Valat : « faire marcher les sciences plus rapidement » grâce à la comparaison.

Ce rôle architectonique *a posteriori* est cependant surtout formalisé par l'idée qu'il faudrait, afin de prévenir la dispersion du travail intellectuel, créer une spécialité des généralités. Ainsi, à côté des sciences spéciales, qui divisent la philosophie naturelle en autant de branches, devrait figurer, comme « une grande spécialité de plus », « l'étude des généralités scientifiques »<sup>11</sup>. Cette nouvelle spécialité, c'est évidemment à la philosophie positive de la prendre en charge. Comte le dit clairement en conclusion du développement consacré à cette question :

« Telle est la manière dont je conçois la destination de la philosophie positive dans le système général des sciences positives proprement dites. »<sup>12</sup>

Or il est tout à fait intéressant de noter que l'on retrouve dans ce développement la même ambiguïté qu'avait suscitée la lettre à Valat en invitant à confondre le niveau des sciences et celui de la philosophie positive (le niveau métathéorique). Non seulement on la retrouve, lorsque Comte envisage de confier cette étude des généralités à « une nouvelle classe de savants », mais surtout on la retrouve renforcée dans sa logique propre puisque le mode d'engendrement de cette spécialité est identique à celui qui a engendré la division des sciences :

« Former ainsi de l'étude des généralités scientifiques une section distincte du grand travail intellectuel, c'est simplement étendre l'application du même principe de division qui a successivement séparé les diverses spécialités. »<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 47 (Hermann, 1975, p. 38). Comte évoque ainsi la géométrie algébrique de Descartes, ou la doctrine des proportions définies, qui exige la réunion de la chimie et de la physiologie.

<sup>10</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 47 (Hermann, 1975, p. 38).

<sup>11</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 30 (Hermann, 1975, p. 31).

<sup>12</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 31-32 (Hermann, 1975, p. 32).

<sup>13</sup> CPP I, 1<sup>re</sup> leçon, p. 31 (Hermann, 1975, p. 32).

On peut cependant affirmer qu'à ce stade ces formulations restent des ambiguïtés qui n'infléchissent pas encore la conception de la philosophie positive comme activité *a posteriori* se situant hors du système des sciences. Il suffit de lire en effet la deuxième leçon du *Cours* pour voir qu'une telle spécialité des généralités n'est pas intégrée en tant que telle dans la « hiérarchie des sciences positives ».

### III. L'évolution des fonctions architectoniques : la 49<sup>e</sup> leçon du *Cours*.

La première leçon réaffirme donc, conformément à la lettre à Valat, l'autonomie de la philosophie positive dans ses fonction architectoniques. Cette solution n'est cependant pas définitive et connaîtra un évolution radicale dans la 49<sup>e</sup> leçon du *Cours*, laquelle actera l'abandon de l'autonomie de la philosophie positive à l'égard du système des sciences pour confier la fonction architectonique à la sociologie.

La 49<sup>e</sup> leçon traite des « Relations nécessaires de la physique sociale avec les autres branches fondamentales de la philosophie positive ». Autrement dit, est abordé dans cette leçon une thématique relativement proche de celle qui nous occupe, puisqu'il est potentiellement question de la manière dont une science se comporte avec l'ensemble du système dont elle fait partie. Et en effet Comte va établir dans ces pages, tant du point de vue de la doctrine que de la méthode, une sorte de droit d'intervention de la sociologie sur l'ensemble de la hiérarchie scientifique. Un tel droit résulte, selon les mots de Comte,

« de cette évidente considération philosophique que toutes les spéculations scientifiques quelconques, en tant que travaux humains, doivent être, de toute nécessité, profondément subordonnées à la vraie théorie générale du développement de l'humanité. »<sup>14</sup>

C'est ainsi que, pour l'aspect doctrinal, la sociologie devra d'un point de vue statique « perfectionner l'étude des vrais rapports essentiels qui unissent entre elles les différentes sciences », tandis que, d'un point de vue dynamique, « les indications historiques » qu'elle fournira permettront de « régulariser, à un certain degré, l'essor spontané des découvertes scientifiques, en évitant surtout les tentatives chimériques ou trop prématurées ».

Il en va de même pour les méthodes : la méthode propre de la sociologie, à savoir la méthode historique est

« destinée, en dominant désormais l'usage systématique de toutes les autres méthodes scientifiques quelconques, à leur procurer une plénitude de rationalité qui leur manque essentiellement encore, en transportant, autant que possible, à l'ensemble cette progression sagement ordonnée qui n'existe aujourd'hui que pour les détails (...). »<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> CPP IV, 49<sup>e</sup> leçon, p. 520 (Hermann 1975, II, p. 170).

<sup>15</sup> CPP IV, 49<sup>e</sup> leçon, p. 528-529 (Hermann 1975, II, p. 173).

Bref, l'ensemble des attributs architectoniques décrits dans la lettre à Valat est incontestablement récupéré par la sociologie. Et l'ambiguïté que nous avons relevé dans la première leçon comme dans la lettre est ici résolue en un sens contraire : c'est bien à une science qu'est confiée l'étude des généralités et l'organisation du système des sciences positives. Contrairement à la position initiale du *Cours*, l'analyse posée dans la 49<sup>e</sup> leçon est définitive, et sera reconduite à travers toutes les modifications successives du système : ni l'introduction de la religion positiviste, ni la mise en place de la perspective subjective, ni l'ajout de la morale ne changeront cette analyse.

Bien au contraire le *Système* réalisera ce que la 49<sup>e</sup> leçon présentait encore comme une hypothèse chimérique. Voici en effet ce que cette leçon envisageait : au nom de la légitime intervention de la sociologie dans les spéculations scientifiques, et à supposer que la science sociale soit parvenue à un degré de perfection interdit à notre faiblesse intellectuelle, il était possible de concevoir « que la hiérarchie scientifique, dès-lors totalement intervertie, présenterait désormais, *a priori*, les différentes sciences comme de simples parties de cette science unique »<sup>16</sup> . Or dans le *Système* une telle thèse ne sera plus posée sur le mode hypothétique :

« Il n'y a de rationnellement possible qu'une synthèse totale, en concevant la sociologie comme la science unique, dont les prolégomènes doivent se rapporter aux phénomènes plus simples et plus généraux. »<sup>17</sup>

## Conclusion

Comment analyser une telle évolution ? Concernant tout d'abord la sociologie, il était peut-être possible d'envisager dès le début du *Cours* une telle évolution. Il suffit en effet de considérer que la loi des trois états qui, à partir de 1822, devient la base de la philosophie de la connaissance et de l'épistémologie positives, est avant tout une loi sociologique, en tant qu'elle est une loi historique de développement de l'esprit. Cependant, dans la première leçon du *Cours*, la sociologie est seulement envisagée par rapport à son objet, comme la science des phénomènes sociaux. Ce n'est peut-être qu'avec les leçons dévolues spécifiquement à la sociologie, et avec l'élaboration de la méthode historique, que la sociologie apparaît sous un autre jour. On pourrait dire d'une certaine manière que ce n'est qu'avec la 49<sup>e</sup> leçon que la sociologie est comprise comme une science « bâtie sur une épistémologie » et capable de rendre compte des autres sciences.

Concernant maintenant le schéma mis en place dans la lettre à Valat, on constate tout d'abord une profonde modification qui affecte un des traits les plus modernes de la seconde thèse, à savoir l'idée que la philosophie est une activité relative aux sciences et à leur organisations, mais extérieure au système de ces sciences. En

---

<sup>16</sup> CPP IV, 49<sup>e</sup> leçon, p. 520 (Hermann 1975, II, p. 170).

<sup>17</sup> SPP I, p. 477 (Hermann 2022, p. 132).

effet, à partir du moment où l'activité de systématisation, est attribuée à une science positive, fût-elle la dernière, la frontière devient floue entre science et réflexion philosophique sur les sciences ; entre étude positive d'un secteur spécial de la réalité, et, pour reprendre la formulation de la première leçon du *Cours*, « l'étude des généralités scientifiques ». Assigner à la sociologie la tâche d'organiser l'encyclopédie revient en quelque sorte à confondre le niveau théorique et métathéorique. Une telle forme de retour au schéma classique d'une science universelle et totalisante est certainement ce qui limite cette décision qui faisait de la philosophie essentiellement une activité d'organisation du savoir et non un savoir formant une doctrine spécifique.

Cependant, malgré cette évolution, les caractères *a posteriori* et anti-fondationnaliste sont des traits qui demeureront par-delà les changements opérés à partir de la 49<sup>e</sup> leçon. C'est ce qu'indique assez clairement Comte dans les premiers développements relatifs à la religion positiviste :

« La sociologie ne peut jamais devenir, comme le fut d'abord la théologie, une doctrine isolée et primitive, indépendante de toute autre. Elle sera toujours précédée et préparée, pour l'initiation méthodique comme dans l'évolution originale, par l'ensemble des notions relatives aux divers phénomènes plus généraux et moins compliqués. »<sup>18</sup>

Quand bien même la perspective subjective concevra la sociologie comme cette science unique contenant en elle, à titre de prolégomènes, l'ensemble des sciences préliminaires, c'est-à-dire les sciences inorganiques et organiques antérieures dans la hiérarchie, il restera que l'accès à la sociologie ne sera jamais immédiat : il sera toujours nécessaire de parcourir au moins une fois, selon la dimension processuelle qui caractérise la méthode objective, ces sciences préliminaires. Bref, la sociologie, dans sa dimension doctrinale comme dans sa capacité architectonique ne sera jamais un savoir *a priori*. C'est là encore, malgré tout, le caractère minimal de tout positivisme.

---

<sup>18</sup> *SPP* I, p. 412 (Hermann 2022, p. 93).